

Centre d'études collégiales de Varennes



AVIS AUX TERMES DE LA CLAUSE 5-1.12/F.E.C. DE LA
CONVENTION COLLECTIVE RÉGISSANT LES CONDITIONS
DE TRAVAIL DU PERSONNEL ENSEIGNANT

OUVERTURE DE CHARGES - FORMATION CONTINUE 2014-2015

AEC – Instruction et entrepreneuriat en équitation thérapeutique – CNN.06

Programme offert du 11 octobre 2014 au 17 décembre 2016

SESSION 1 : DU 11 OCTOBRE AU 21 DÉCEMBRE 2014

Lieu de formation : *216, rue Victoria, Sorel-Tracy*

N° DU CONCOURS	N° DU COURS	TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES
14-015	155-014-SO	Introduction à l'instruction et à l'entrepreneuriat en équitation thérapeutique	60

Durée

Du 11 octobre au 21 décembre 2014.
Les samedis et dimanches, de 8 h 30 à 16 h 30.

Exigences

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée.

Toute personne ayant présenté une offre générale de service pour 2014-2015 dans une ou plusieurs disciplines doit postuler de nouveau pour le secteur de la formation continue.

Tout autre candidat ou candidate doit, pour obtenir l'une des charges précitées, faire parvenir sa candidature par écrit, en indiquant le numéro du concours, **entre le 24 septembre et le 3 octobre 2014**, à :

Recrutement du personnel enseignant
Concours numéro 14-015
Service des ressources humaines
Cégep de Sorel-Tracy
3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9
ou par courriel : resshumaines@cegepst.qc.ca

Tout candidat ou candidate doit produire une déclaration d'emploi dont le formulaire est disponible sur le web.

Votre candidature doit être accompagnée des pièces justificatives d'expérience et de scolarité, à moins que le Collège ne les possède déjà.

Le Collège ne s'engage aucunement à considérer les candidatures reçues hors délai.

La Direction des ressources humaines

c. c. Départements d'enseignement
Syndicat du personnel enseignant
Dossier concours
CECV